



Réalisation du Service Archives-documentation

Août 2012

PRÉFACE

Cette année, la thématique des journées du Patrimoine est le « patrimoine caché », ce qui a conduit la ville à proposer une approche vivante du passé insoupçonné de la rue

Louise Aglaé Cretté et de la Ferme aux Oies. Le public est invité à une représentation théâtrale intitulée : « Dans les pas d'Aglaé », animation artistique réalisée par les ateliers théâtre de la Charbonnerie.

Cette œuvre s'inspire des recherches historiques effectuées par le service Archives-documentation de Vitry-sur-Seine, en collaboration avec les Archives départementales du Val-de-Marne.

LE PATRIMOINE CACHÉ

L'œuvre présentée prend en compte l'intérêt patrimonial mais aussi l'accessibilité et l'accord des occupants actuels. Merci de respecter les lieux et la tranquillité des résidents.

— C'est ainsi en l'original du testament
olographe de Mademoiselle Louise Aglaé **Cretté**,
en son vivant célibataire, majeure, rentière, demeurant
à Vitry sur Seine, rue de la Barre, N° 20, où elle est
décédée le treize janvier mil huit cent quatre-
vingt douze, ci dessus transcrit fidèlement avec
les ratures et renvoi tels qu'ils existent en l'original
ledit testament déposé au rang des minutes de
M. Ballu, notaire à Vitry sur Seine, canton

2L6. Extraits du testament de Louise Aglaé Cretté. Archives municipales de Vitry-sur-Seine

Le 13 janvier 1892, Louise Aglaé Cretté, rentière, lègue à la commune la somme de 20.000F à répartir entre les « orphelins pauvres et dignes d'intérêts » .

Ce legs perdure jusqu'en 1959.

DE LA VOIE BASSE DES PRÉS A LA RUE LOUISE AGLAE CRETTE

Le 3 août 1897,
la voie Basse des
Prés est nommée
rue Basse des
Prés.

Le 31 août 1904, la
rue Basse des
Prés devait
prendre le nom de
rue François-
Vincent Raspail.

Le 20 mai 1905 la
rue Basse des
Prés est désignée
rue Louise Aglaé
Cretté.

Legs Louise-Aglaré CRETTE

AVIS

Le Maire de VITRY-SUR-SEINE rappelle à la Population que la répartition des arrérages du legs fait par **Mlle CRETTE** en faveur des orphelins pauvres de VITRY-SUR-SEINE aura lieu dans le courant du mois de Décembre prochain. Par décision du Conseil Municipal, ce legs, qui était de **549 fr.**, a été porté à **1098 fr.** à l'aide des fonds communaux afin de venir en aide, dans une large mesure, aux orphelins.

Pour être compris dans la répartition dont il s'agit, les dits orphelins ne devront pas avoir plus de **14 ans** et habiter dans la Ville de VITRY-SUR-SEINE, depuis au moins un an et les pièces à fournir à l'appui de la demande qui sera faite en leur nom sont les suivantes:

1° *Bulletin de naissance des orphelins*; 2° *Bulletin de mariage de leurs parents*; 3° *Bulletin de décès des père et mère, ou de l'un d'eux seulement, suivant le cas* (à défaut de ces pièces, le livret de famille suffira); 4° *Certificat de domicile délivré par le propriétaire de l'immeuble habité par les intéressés.* (Les personnes qui ont déjà déposé ces documents pour justifier une demande antérieure sont dispensées de les produire à nouveau).

Les inscriptions seront reçues à la Mairie, tous les jours, sauf les Dimanches et jours de fêtes, de 9 à 11 h.50 et de 14 à 16 h.50.

La date de clôture de l'enregistrement des demandes est fixée au 1^{er} Décembre 1945.

En Mairie, le 1^{er} Novembre 1943.

Le Maire de Vitry-sur-Seine,
Charles VERRIER

UNE VOIE INSALUBRE

UNE SITUATION QUI PERDURE

A la fin du XIXe siècle, la voie Basse des Prés est une venelle d'un quartier insalubre de Vitry-sur-Seine.

De longues discussions au sein du conseil municipal abordent le sujet de ce chemin de terre mal drainé où l'écoulement des eaux et la salubrité étaient mal assurés.

La voie est constamment inabordable à la suite des pluies et pendant le dégel. Il faut attendre 1909 pour que des travaux de voirie débutent.

Séance du 6 Novembre 1892

Messieurs

Votre Commission des Chemins d'import convoquée par M. le Maire s'est réunie à l'intersection de la Voie Basse des Prés et de la rue Eugène Dubois, le mercredi 4 novembre 1892.

Étaient présents :

M. M. Gestinat, Maire, Président, Barre, 1^{er} Adjoint, Girardot, Beaumont, Bailly, Robineau, Élieux, Guibourgé, Conducteur des Ponts et Chaussées, et Champion, Secrétaire.

Absents excusés :

M. M. Dufresne Louis, Herry, Gambrelle et Boudier.

L'ordre du jour appelle la mise en état de viabilité de la partie de la voie Basse des Prés, comprise entre la rue Eugène Dubois et la limite extrême des constructions récemment élevées en bordure de cette voie.

Votre Commission, après examen du terrain, est d'avis qu'il y a lieu d'invoquer les entrepreneurs de la Voie Basse des Prés de relever, de concert avec l'un des cantonniers de la Commune, les bords liquides recouvrant le chemin, de les laisser sécher et de les conduire ensuite à leur point sans décharges publiques, de remblayer les ornières et de recharger la voie avec des Escalots de pavés que M. Guibourgé mettra à leur disposition et qu'ils devront prendre avec leurs voitures à l'ancienne voie de Choisy. La Commune dans cette opération ne fournira que la main-d'œuvre de l'un de ses cantonniers et le caillou,

(CASE 426)

M. Renault *ancien marchand de Paris* *sur la route de Vitry-sur-Seine* *Charente - Paris*

M. *Duchéval à Sargolles - Seine-et-Marne (1896)*

M.

M.

M.

1	1	San Francisco	Maison	80	9	146	426	1891/1891	
				220		n.6			
2	1	"	Maison	11	12	426	1293		X
				74		red.			
3	1	San Francisco	Maison	120	102	426	1225		4.3
						n.6			
4	1	id	Remise et Atelier	74	77	426	1293		3.9
					900				
5									
6									

1G18. Extrait de la matrice cadastrale du bâti (1 - 680) (1882 - 1911). Archives municipales de Vitry-sur-Seine

DE LA MAISON SAN FRANCISCO A LA FERME AUX OIES !

En 1891, la rue Louise Aglaé Cretté ne comporte que sept habitations.

Au n°7 bis, une maison appelée San Francisco, construite en 1856 est occupée par un marchand carrier de Paris Renault Arsène Alexandre.

Agrandie en 1866, elle est habitée par la famille Paty, cultivateur qui exploite le débit de boissons de la Ferme aux Oies.

Le 8 mai 1899, Antoine Brossard, cocher livreur à Ivry, reprend l'exploitation du débit de boissons.

PRÉFECTURE
DE
POLICE

2^m^e DIVISION

1^{er} BUREAU

DÉBITS

DE BOISSONS

à

CONSOMMER

SUR PLACE

N^o D'ORDRE

5

MAIRIE

DE

VITRY-SUR-SEINE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

DÉCLARATION

Le huit mai 1899, 1899, 1899
s'est présenté à la Mairie de Vitry-sur-Seine, Seine)
M. Brossard Antoine, né à Paris, le 2 août 1870,
cocher-livreur, dem^{ant} route de Choisy, n^o 26, à
Vitry-sur-Seine, Seine)

lequel a déclaré vouloir exploiter, comme propriétaire

un débit de boissons ^{à consommer et} à consommer sur place située Rue Basse des
Petits Fermes aux Oies) appartenant à M. Patry Louis, m^{de} de
vin et nourrisseur dem^{ant} à ladite Ferme aux Oies.

De laquelle déclaration récépissé lui a été délivré conformément
à la loi.

Et a signé la présente déclaration.

A. Brossard

1910 UNE RUE FACE AU DELUGE



71Fi2-6 Jardins des maraîchers inondés, rue Louise Aglaé Cretté, 1910, carte postale, ed FF, DR, Archives municipales de Vitry-sur-Seine



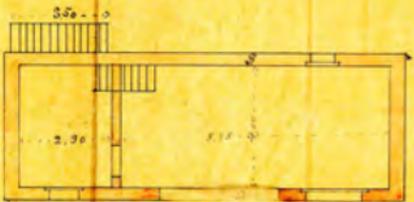
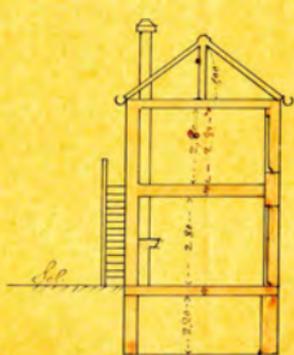
71Fi2.-8. la ferme aux Oies après les inondations. carte postale. ed FF. Archives municipales de Vitry-sur-Seine

Depuis le 20 janvier 1910, les eaux montent et envahissent la commune de Vitry. L'eau dévaste les maisons, les terrains, et la voie Louise Aglaé Cretté. A peine l'épreuve achevée, les pépiniéristes, les maraîchers, les horticulteurs et les jardiniers sont confrontés à une

nouvelle catastrophe naturelle : la grêle. Ils se groupent en syndicat pour constituer des postes de défense contre le retour de semblables ravages en employant des fusées grêlifuges. En mai 1910, des canalisations assurent l'écoulement des eaux provenant des inondations du « quartier de la Ferme aux Oies ». Les

horticulteurs de la rue Louise Aglaé Cretté viennent aider les sinistrés en leur amenant la terre utile pour le remblaiement.

En 1912, le conseil municipal délibère pour que des travaux soient exécutés tous les ans, afin d'achever la viabilité de la rue Louise Aglaé Cretté.



*avec Louis
H. Cretté
M. 23
Gaudard
A. Bosc*

*Requête de Monsieur De Chabattel
à Rue Louise Aglaé Cretté
à Vitry sur Seine
M. Victor Aug.
comme et d'habiter 168
7 pour le propriétaire Paul de Chabattel
et d'engager à faire faire
cabaret en bon état
sur la forme existante
M. M. Chabattel le 10 juillet*

Extrait du permis de construire, 1910. Archives municipales de Vitry-sur-Seine

UN DÉBIT DE BOISSONS LIVRÉ À LA CONCURRENCE ET AUX INTEMPÉRIES

La Ferme aux Oies est également concernée par la crue dévastatrice.

Après les inondations, le propriétaire M. Declébsattel, autorise la construction d'une

maison à usage d'habitation. Le permis est accordé le 15 juillet 1910.

Le locataire, Pierre Dutheil, journalier, reprend l'exploitation du débit de boissons et la loue à son voisin

M. Gaudard, laitier. Un an plus tard, il subit la concurrence d'un autre marchand de vin, le restaurateur Louis Victor Auguste Blanchard, installé au 39 rue Louise Aglaé Cretté.



69Fi1.-7 La maison du laitier, 1900, ed Malcuit. DR, reproduction de carte postale.
Archives municipales de Vitry-sur-Seine

« LA VIE EST BELLE » A LA FERME AUX OIES

Les débits de boissons se multiplient et délivrent des alcools dits industriels, dont l'absinthe, qui commencent à concurrencer les vins et alcools.

En 1913, Auguste Alphonse Jardin, employé de tramways, reprend la concession du débit de boissons, jusqu'au 29 mai 1914. Après la guerre, Albert Alfred Lavergne développe son activité en ajoutant au débit de boissons un restaurant.

En 1923, il achète à M. Charpentier, les terrains situés à côté de la Ferme aux Oies, puis en 1928, il en devient propriétaire.

Le 17 décembre 1929, il fait une demande pour la construction d'une maison et d'un bâtiment annexe.

QUARTIER, VILLAGES NUMERO DE FUS			NOMS	PRÉNOMS	de	de	NATIONA-	SITUATION	ÉTAT MATRIMONIAL		SITUATION	PROFESSION	Pour les em- plois à caractère scolaire à domi- cile, agricole, pro- fession.	
des	des	des	de FAMILIA		de		NATE	en	en	en	en			
numéros	numéros	individus			naissance	naissance	LITE	chef de ménage	chef de ménage					
1	2	3			4	5	6	7	8	9	10	11	12	
112	(ch)	3	Jouau	Marguerite	1921	Paris 25					Fille			
		4	d°	Erni	1922	Vitry/Seine					d°			
		5	d°	Rayana	1965	d°					d°			
144			Maison inhabitée											
186	8827	1	Vigoureux	Maxal					m	Chef			A.B.S	
		2	Lavergne	Marie	1895	Boullac Crayonn			m	Epoux	Archife Paris	18-336 18-331	8	
		1	Lavergne	Albert	1887	Bois de Bouillon Crayonn			m	Chef	Vin cultivateur Vitry/Seine	18-331	3	
d°		2	EscOFFe	Augustine	1890	Fancy			m	Epoux		22-408	1	
		3	Lavergne	Nobert	1910	Paris 11°					Fils	22-408	1	
		4	EscOFFe	Mathilde	1910	Flourensart Cité de la Seine			c	Veuf		21-393	8	
d°		9	Marini	Guio	1900	Vignone Italie	Italien		c	Chef	Maurice Vitry/Seine	16-352 14-320	8	
d°	8736	1	Colombia	Antonio	1890	Vignone Italie	Italien		m	Chef	Léon Vitry/Seine	14-320 14-320	8	
d°		1	Castori	Joseph	1900	Vignone Italie	Italien		c	Chef	Léon Maurice	14-320 16-352	8	
		1	EscOFFe	Adolphe	1889	Paris Crayonn			m	Chef	Maurice Vitry/Seine	16-352	9	
		2	EscOFFe	Marie	1894	Courville Crayonn			m	Epoux		22-408	1	
d°		2	3	EscOFFe	Georges	1916	Flourensart Crayonn				Fils			
			4	d°	Nolande	1919	EscOFFe Crayonn				Fils			
			5	d°	Roger	1921	Paris Crayonn				Fils			
d°		1	Sacchi	Antonio	1900	Genève Hospice de la Seine	Italien		m	Chef	César Vitry/Seine	14-320 14-320	8	
		2	Dupont	Yvonne	1922	Enghien Paris			m	Epoux		22-408	1	
		1	Sacchi	Charles	1890	Vignone Italie	Italien		m	Chef	Georges Vitry/Seine	14-320	8	
d°		4	2	Clark	Georgette	1900	La Haye Cité de la Seine	Italien		m	Epoux		22-408	1
			3	d°	Raymond	1905	Paris				Fils			
d°		5	1	Peche	Luci	1914	Paris Paris			c	Chef	Charles Vitry/Seine	11-173 16-351	ENT
d°		6	1	Chomse	Albert	1893	Paris Paris			c	Chef	André Vitry/Seine	16-351	8
d°		7	1	Vehaba	Joseph	1890	Paris Paris			c	Chef	Maurice Vitry/Seine	11-173	8
d°		8	1	Leclandre	Guillaume	1900	Paris Paris	Italien		c	Chef	Maurice Vitry/Seine	16-351	8
d°		9	1	Buer	Arni	1907	Paris Paris			c	Chef	Esther Vitry/Seine	14-320	8
d°	8740	1	Quaglio	Pietro	1900	Paris Paris	Italien		m	Chef	Maurice Vitry/Seine	14-320 14-320	8	
d°	8841	1	Buer	Georges	1915	Paris Paris			c	Chef	Esther Vitry/Seine	14-320 14-320	ENT	

NUMEROS PAR QUARTIER, VILLAGES, DARRONS OU FUS			SOMES	PRENOMS	ANNEE	LIEU	NATIONA-	SITUATION	PROFESSION	STATUT	INDICATIONS	PROFESSION
des maisons	des ménages	des individus	DE FAMILLE	PRENOMS	de	de	NATIONA-	ou	ou	ou	ou	ou
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
					NAISSANCE	NAISSANCE	LITE	ou	ou	ou	ou	ou
116	8843	1	Epital	Joseph	1902	Bellegarde H. de Vaux		c	chef			Charcutier H. de Vaux 11-151
1	3	1	Marazzi	Aravanti	1882	Genève Italie	Italie	c	chef			14-323 Caveletti
1	4	1	Ordina	Pietro	1907	Genève Italie	Italie	c	chef			14-323 Rouman
1	5	1	Pouasse	Dési	1894	Bellegarde H. de Vaux		c	chef			14-334 Saffier
1	6	1	Dionisio	Angelo	1909	Genève Italie	Italie	c	chef			14-320 Rouman
1	7	1	Arus	Antonio	1908	Genève Italie	Italie	c	chef			14-320 d°
1	8	1	Mazzolini	Maurice	1888	Genève Italie	Italie	m	chef			14-324 d°
1	9	1	Cucovay	André	1902	Genève Italie	Italie	m	chef			14-323 d°
1	8850	1	Demmer	Peruit	1912	Genève Italie	Alsace	c	chef			14-323 Montaut
1	1	1	Cubai	Victor	1882	Genève Italie		m	chef			14-326 Saffier
1	2	1	Epital	Giuse	1902	Bellegarde H. de Vaux		c	chef			11-151 Charcutier H. de Vaux
1	3	1	Charpagnol	Jean	1911	Genève Italie		c	chef			11-151 d°
1	4	1	Perinas	Huiri	1907	Genève Italie		c	chef			11-151 d°
1	5	1	Albertony	Constant	1912	Genève Italie		m	chef			12-431 d°
		1	Bouquinié	Emile	1906	Genève Italie		m	chef			Commis Paris G. B. B.
		2	Bouquet	Angèle	1906	Genève Italie		m	épouse			Genève Paris G. B. B.
1	6	3	Bouquinié	Huiri	1930	Genève Italie			fil			
		4	Lejoud	Alie	1874	Genève Italie		V	belles-mères			22-408
		5	Bouquet	Louis	1904	Genève Italie		c	belles-mères			22-408
		1	Perest	Reni	1897	Genève Italie		m	chef			14-323 Montaut Paris
		2	Ferrari	Angèle	1895	Genève Italie		m	épouse			22-408
158		3	Perest	Yvonne	1932	Genève Italie			fil			
		4	d°	Catare	1871	Genève Italie		V	fil			22-408
		1	Ferrasse	Benjamin	1882	Genève Italie		m	chef			11-151 Caveletti
160		2	d°	Marguerite	1887	Genève Italie		m	épouse			22-408
		3	d°	Yvonne	1909	Genève Italie		c	fil			2-136 d°
		1	Le Baston	Reni	1876	Genève Italie		m	chef			Employé Paris G. B. B.
		2	d°	Hélène	1887	Genève Italie		m	épouse			d°
164	818	3	d°	Genevieve	1910	Genève Italie		c	fil			18-316
		4	d°	Marguerite	1912	Genève Italie		c	d°			18-316



Ancienne entrée de la salle de Bal. 2012. Archives municipales de Vitry-sur-Seine



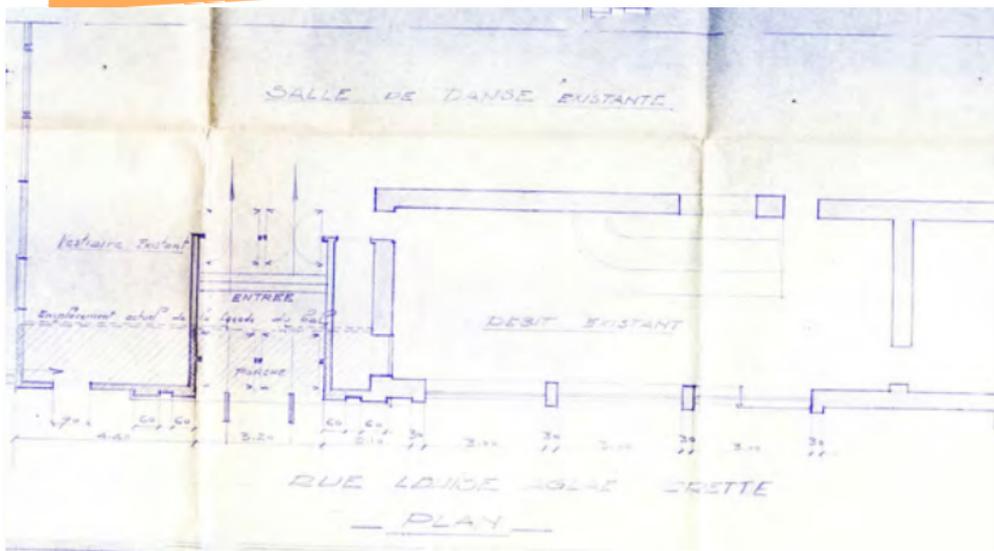
Extrait du permis de construire, modification des façades, coupe. 1946.
Archives municipales de Vitry-sur-Seine

Durant la seconde guerre mondiale, Albert Lavergne décède, sa femme Augustine reprend l'exploitation du débit de boissons et la gestion de la salle de bal. En 1954, son fils, Robert Lavergne lui succède.

En 1957, Simone Lavergne, son épouse, prévoit la construction de 24 garages sur les côtés de la salle de bal. A cette époque, les établissements Desforges, atelier fabricant de jouets présents dès 1947 au 146 et au 150 de la rue Louise Aglaé

Cretté, souhaitent disposer de la salle de bal afin de produire des meubles métalliques. Mme Lavergne leur loue la salle de bal pour 6 ans tout en se réservant le droit commercial pour un de ses enfants. C'est la fin des bals de la Ferme aux Oies !

LA FIN DES BALS DE LA FERME AUX OIES



Extrait du permis de construire.. modification des façades. plan. 1946.

Etablissements Desforges - Meubles métalliques
249, Rue G. Péri et Rue des Prés angle Rue L. A. Gatte
sont à l'étroit et désirent s'agrandir en utilisant
le bal de la Ferme aux Oies -

La salle serait utilisée tel quel (à part l'aménage-
ment de quelques bureaux en léger) pour le montage
et l'entrepôt du matériel et au défilage
(découpage de panneaux de bois -

M. Lavergne propriétaire du bal se réserve la
propriété commerciale pour un de ses enfants qui
atteindra sa majorité dans 5 à 6 ans. La location
serait donc faite pour ce laps de temps

Il a été conseillé aux établ^{ts} Desforges (Mr Gruel)
de chercher un terrain en zone industrielle -

Mr Gruel déclare qu'il lui est impossible actuel-
lement de faire face à un tel investissement -
Associé avec Mr Desforges ils ont eu à surmonter
au départ un handicap de 10.000.000

Ils espèrent au bout de 5 à 6 ans être en mesure
de trouver un autre emplacement parce qu'ils espé-
rent aussi avoir plus de moyens.

Si l'autorisation leur était refusée, une autre entreprise
même non industrielle pourrait s'y installer sans que
l'Administration puisse s'y opposer et apporter plus de
gêne au quartier - (magasins, entrepôts, qui occasionne-
rait ses transports ?)

Jta 15-85

Fait avec M. R. Faup, le 16.9.59
Remander Argument M. R. L.